

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Faches-Thumesnil (59155)

Réponses de Christopher Liénard, au nom de la liste « Faches-Thumesnil en Commun »

– le 04/03/2020 à 10:38 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Un plan vélo date de l'époque où un groupe travail vélo avait été établi en étroite collaboration avec l'ADAV. Ce plan n'a pas évolué et réclame à être toiletté.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Le comité se réunira au moins une fois par an avec les techniciens de la MEL.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Ces technicien(e)s seront formés judicieusement pour être des interlocuteurs privilégiés auprès de la MEL, l'ADAV voire la FUB

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo sur l'axe Faches-Thumesnil -Lille à partir de la rue d'Haubourdin, un axe rejoindrait La porte d'ARRAS en y intégrant des modifications concernant la passerelle qui enjambe l'autoroute au niveau de la porte d'Arras. Ceci en concertation avec la ville de Lille (un trottoir dédié piétons et l'autre trottoir plus large pour que les vélos puissent se croiser). S'inspirer de l'avenue Jean Jaurès de notre commune voisine Ronchin, réseau express qui rejoint la gare de Ronchin au métro porte de Douai.

Nous sommes tout à fait d'accord sur la nécessité d'aménagements cyclables de qualité sur cet axe, mais nous devons tout de même étudier d'abord en détails la situation pour préciser le type d'aménagements que nous pourrions mettre en place.

Action n°5 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Rue d'Haubourdin, rue de Rouen, rue Dillies, route d'Arras, rue de l'arbrisseau, rue de Wattignies, rue Édouard Vaillant..... Dans les rues trop étroites pour faire un piste cyclable, réfléchir à la possibilité de dédier un trottoir aux cyclistes.

Nous sommes tout à fait d'accord sur la nécessité d'aménagements cyclables de qualité partout où c'est possible, mais nous devons tout de même étudier d'abord en détails la situation de chacune de ces rues pour préciser le type d'aménagements que nous pourrions mettre en place (et voir notamment si nous pouvons à chaque fois créer des pistes séparées physiquement ou pas), d'où la difficulté de nous engager dès maintenant sur ce point.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : l'espace naturel intercommunal (Les Périsieux), la zone d'activités économiques Auchan,, le chemin longeant le Parc des Aubépines vers Wattignies, le CHR, le centre de Lille.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Ronchin, Lille, Loos et Wattignies. A propos de Wattignies : Modifier le sas vélo pour faciliter l'accès au Parc des Aubépines sans endommager le cadre du vélo ou devoir le porter pour franchir l'accès. Revoir le sas d'accès à partir du parc des Aubépines à la rue Pasteur située sur la commune de Wattignies, ce sas est inexploitable pour les vélos donc impossible de traverser le parc à partir de Faches-Thumesnil pour se rendre à Wattignies sans devoir soulever son vélo, cela dissuade la traversée du parc pour se rendre aux Périseaux, c'est vraiment dommage.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Ne pas oublier de débayer de gravillons

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Limiter le trafic des camions rue du maréchal Joffre et faire en sorte que l'arrivée et les départs des camions de plus de 3.5 tonnes au magasin Brico dépôt se fassent par la route d'Arras et non par les rues Anatole France ou Turenne pour rejoindre la rue du Maréchal Joffre. Limiter le trafic des camions rue Kléber.

Action n°10 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Ces accidents se produisent surtout sur les voiries non équipées de pistes cyclables.

Les angles morts des camions et des bus sont un des principaux facteurs de risques d'accidents mortels des cyclistes et des piétons. Campagnes d'affichage pour inciter les automobilistes à respecter les sas vélo y compris à ne pas les couper lorsqu'ils prennent un virage (le cas de 3 automobilistes sur 5)

Oui sur le principe, en pratique nous aurons d'abord à étudier l'impact d'une interdiction brutale, et peut-être passer d'abord par une étape intermédiaire pour laisser un peu de temps aux acteurs économiques pour s'adapter.

Action n°11 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

L'interdiction au 3.5 T est à préconiser aux camions n'ayant aucune activité économique dans la ville (juste un lieu de passage). Pour les autres cas ; inciter les camions à véritablement prendre les grands axes et ne pas utiliser les petites rues en favoriser des itinéraires de contournements. Interdire la circulation automobile aux abords des établissements scolaires et inciter les Directeurs d'Ecoles et collègues à mettre en place des conduites scolaires coopératives douces (pédibus dans les écoles ou des vélo-bus dans les collèges) avec l'aide des associations de parents d'élèves.

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Rendre plus d'importance aux piétons et cyclistes face aux automobiles, notamment en rendant sa continuité à une future « coulée verte » entre les Périseaux et la Porte d'Arras à Lille.

Action n°13 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Limiter à 30km/h la circulation dans le centre ville, rue Barbusse, rue Charles Saint Venant, avenue de Rouen, avenue de Paris.

Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Installer des vélorues où les cyclistes ne peuvent pas être doublés par une automobile car la rue est trop étroite

Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
Notamment dans toutes les rues où il n'est pas possible de mettre des pistes ni des bandes cyclables.

Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°17 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement et permettre ainsi la pratique du vélo dans la ville par les habitants et en familles. Ces arceaux doivent se situer aux abords des lieux où il y a des services publics (Poste, centres sociaux, école de musique) ou il y a aussi des parcs urbains comme les Aubépines, Tudor, Jean Jaurès. Ne pas oublier également les commerces de proximité.

Action n°18 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°19 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°20 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°21 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous essayerons certainement d'obtenir la mise en place de locaux vélos sans avoir à les subventionner, en étudiant les moyens d'action possibles.

Action n°22 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Le montant dépendra de nos possibilités budgétaires, et à l'effet de levier identifié par rapport aux autres actions à financer pour la transition écologique. Nous défendrons cette proposition à la MEL pour qu'elle concerne toute la métropole.

Action n°23 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°24 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°25 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
Créer un local municipal dédié à la réparation des vélos et doté d'une station de gonflage.

Nous proposons la mise en place d'une maison de la citoyenneté dans laquelle les acteurs associatifs vélo auront toute leur place.

Il nous semble qu'un local à disposition pour un atelier de réparation vélo associatif (proposition précédente) serait préférable à un local municipal.

Promouvoir une culture vélo

Action n°26 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°27 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Nous devons d'abord en discuter avec les écoles de la Ville avant de nous engager sur cette solution spécifique pour l'apprentissage du vélo.

Action n°28 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.
Aux abords des Périseaux ou complexes sportifs rue Henri Dillies.

Nous devons d'abord en discuter avec les écoles de la Ville avant de nous engager sur cette solution spécifique pour l'apprentissage du vélo.

Action n°29 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Plus largement, modes doux ou transports en commun

Action n°30 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Une consultation du personnel concerné sera d'abord à prévoir.

Action n°31 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°32 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°33 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Forme exacte à étudier avec les citoyens

Action n°34 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Sur la commune et y associer les communes limitrophes comme Ronchin par exemple, où la culture vélo est bien en place. Inviter à cette fête l'association droit au vélo de Lille (ADAV) pour réaliser de la communication sur l'usage du vélo, profiter de leur présence pour réaliser une opération "faire graver son vélo" il y a actuellement tellement de vol de deux roues. Envisager aussi la venue d'un atelier réparation vélo.

Peut-être pas uniquement une "fête du vélo", mais un événement plus large comportant un volet "vélo" ou "mobilités douces", dans le cadre de la dynamique de "ville en transition" que nous souhaitons impulser et accompagner.

Action n°35 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Systématiquement sur les aménagements cyclables, probablement de façon plus progressive concernant le stationnement illicite sur trottoir, en commençant par de la prévention.

Action n°36 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°37 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : - Proposer une visite du salon du vélo qui a lieu chaque année à Courtrai, où l'on pourrait constater ce qui se fait de mieux en matière de vélo et de politique cyclable, la ville de Courtrai ayant fait d'énormes efforts pour repenser les mobilités urbaines.

- Proposer des challenges intra/inter-entreprises pour sensibiliser les employeurs et les employés aux gains écobonomiques, à l'impact sur les rejets de CO2, aux impacts sur la santé et le stress.

Inciter oui, probablement pas financièrement.

Nous inciterons à participer au "challenge des mobilités" métropolitain.

Commentaires généraux

N'étant pas élus sortants, nous devons d'abord une fois élus faire un audit des finances pour mieux connaître nos capacités budgétaires de fonctionnement et investissement, ce qui pourra moduler l'ampleur et le calendrier de certaines actions coûteuses.

Cela étant dit, le développement des modes doux dans notre ville sera vraiment une de nos priorités, au cœur de la transition écologique, la lutte contre le dérèglement climatique, contre la pollution de l'air et ses ravages sur la santé, qui a motivé un certain nombre d'entre nous à nous mobiliser pour ces élections avec Faches Thumesnil en Commun.

Nous nous engageons plus largement à étudier chaque politique que nous mènerons dans tous les domaines pour vérifier leur adéquation avec les objectifs scientifiques en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'exposition aux polluants atmosphériques, cela nous amène forcément à vouloir réduire le nombre de voitures au profit de toutes les alternatives qui doivent être fortement développées.